



TERMES DE REFERENCE :	
Consultant.e National.e chef.fe de mission pour l'évaluation de l'expérience de prise en charge des FVV et/ou en situation de vulnérabilité	
Structure/Organisation	<p>Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des seniors</p> <p>Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie</p> <p>Fonds des Nations Unies pour la Population</p> <p>Union Européenne</p>
Sujet de la consultation	<p>Evaluation de l'expérience de prise en charge des FVV dans les 6 zones cibles appuyées dans le cadre du Programme de Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes(PPEFH)</p>
Contexte	<p>En juillet 2016, dans le cadre du Programme de Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PPEFH), le Ministère de la Femme, de la Famille de l'Enfance et des Seniors (MFFES), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et l'Union Européenne (UE) ont lancé un appel à propositions visant à renforcer les systèmes de prise en charge des femmes victimes de toutes formes de violences (FVV) et/ou en situation de vulnérabilité en Tunisie dans les 6 régions cibles suivantes : Le Grand Tunis, Jendouba, Kairouan, Gafsa, Médenine et Sfax.</p> <p>Suite à cet appel, ont été retenus trois projets de centres d'écoute et de prise en charge multisectorielle à Tunis, Sfax et à Médenine et quatre projets de centres offrant une prise en charge multisectorielle incluant l'hébergement d'urgence de femmes victimes de violences à Tunis, Jendouba, Kairouan et Gafsa.</p> <p>Les centres ont été inaugurés entre Octobre 2016 et Août 2017. Pour certaines, ce sont des expériences naissantes qui ont puisé dans le savoir-faire des expériences antérieures, nationales et internationales en terme de prise en charge et de gestion administrative et financière.</p> <p>Depuis la fin de l'année 2016 et durant les années 2017 et 2018, les trois partenaires du PPEFH ont appuyé techniquement et financièrement les sept centres de prise en charge mais aussi le renforcement des capacités des professionnelles y travaillant et la coordination multisectorielle dans leurs régions respectives.</p> <p>Plus que 1920 FVV ont bénéficié des services des 7 centres pendant les années 2017 et 2018, allant de l'accueil, l'écoute, l'orientation et la prise en charge multisectorielle à l'hébergement.</p> <p>Des outils de prise en charge et de gestion, des documents de référence ont été mis en place pour optimiser les services et le fonctionnement, et un partage continu d'expérience a été instauré entre les différentes associations porteuses des projets.</p>

	<p>Le programme de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes visait par cette activité de mettre en place des expériences pilotes de prise en charge, pouvant assurer des services de qualité, servir de référence aux expériences futures, et pouvant être dupliquées dans d'autres régions du pays.</p> <p>C'est pour cela qu'il est important, après deux années de fonctionnement, d'évaluer cette expérience pour identifier les résultats obtenus et les défis, s'arrêter sur les bonnes pratiques et les pratiques à améliorer, tirer les leçons apprises et définir les actions à entreprendre pour les renforcer.</p>
Objectifs Spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan quantitatif et qualitatif de la prise en charge des FVV dans les centres depuis le début du projet • Relever les points forts, les opportunités, les bonnes pratiques et les opportunités à saisir • Relever les points à améliorer, les leçons apprises et les défis à relever • Définir les actions à entreprendre pour renforcer le fonctionnement et les services de prise en charge
Tâches et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'ensemble de la mission (planning de la mission, planning des entretiens, réunions de suivi avec le MFFES et l'UNFPA.), • Consolider le rapport final • Evaluer la gestion des centres de prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> ○ La planification financière et programmatique ○ La gestion administrative, financière et des ressources humaines ○ Identification des fiches de poste des différents professionnels ○ Présence / utilisation d'un organigramme des fonctions et tâche ○ Système disciplinaire/ critères et mesures / système de motivation ○ Appui et accompagnement des professionnelles des centres ○ Qualité de la collaboration et de la prise en charge dans le respect du règlement intérieur ○ Analyse des coûts de prise en charge par VFF et par type de prise en charge ○ La gestion des partenariats et de la coordination multisectorielle ○ La gestion des données ○ Bilan quantitatif (Nombre et caractéristiques des femmes, nombre d'actions de prise en charge et de formation, nombre de femmes autonomisées, durée de prise en charge, durée de séjour...) ○ Visibilité et communication autour du travail des centres ○ Les efforts de pérennisation
Période et conditions de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • 25jours de travail ouvrables • Le/la consultant.e retenu.e travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de l'Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie (MFFES), de l'UNFPA et des associations partenaires.
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique • Outils de l'évaluation • Rapport de mission
Suivi / monitoring	<p>La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du MFFE, de l'UNFPA et de l'UE en charge du projet de lutte contre les discriminations et VFG.</p>

	Le/la consultant.e est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.
Qualifications / Expérience	<p>Les soumissionnaires doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Titulaire d'un diplôme universitaire en droit, sciences sociales ou autres domaines pertinents, • Expérience confirmée en identification, étude, conception, planification, et évaluation de projets de développement Connaissance approfondie du contexte tunisien, du paysage associatif, des politiques nationales en termes de développement et des programmes d'appui nationaux et internationaux existants, • Connaissances approfondies et sensibilité aux droits humains fondamentaux, violences fondées sur le genre et prise en charge des victimes • Très Bonne connaissance des standards internationaux en matière des violences faites aux femmes et de la prise en charge des victimes • Maîtrise les langues française et arabe à l'écrit comme à l'oral • Une Expérience dans le système des Nations Unies est un atout
Soumission de candidature	<p>Le dossier de candidature doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une note méthodologique • Un curriculum vitae détaillé <p>Date limite d'envoi des candidatures : 24 Avril 2019</p> <p>Veuillez transmettre votre demande à l'adresse suivante : ugp.office@moussawat.tn avec pour objet « Candidature – Evaluation Chef de mission – Votre nom et prénom).</p>